




BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur au 1er janvier 2023

HONORAIRES TRANSACTIONS TTC

Prix net vendeur en €				Honoraires ⁽¹⁾ de l'agence mandat simple	Honoraires ⁽¹⁾ de l'agence mandat  favoriz
de	1	à	79 999	9% (avec un min de 4 000€)	8,5% (avec un min de 4 000€)
de	80 000	à	119 999	7,5%	7%
de	120 000	à	149 999	7%	6,5%
de	150 000	à	199 999	6,5%	6%
de	200 000	à	299 999	6%	5,5%
de	300 000	à	399 999	5,5%	5%
de	400 000	à	599 999	5%	4,5%
à partir de 600 000				4,5%	4%
Terrain à bâtir				9%	8,5%

Ces honoraires sont à charge de l'acquéreur/vendeur suivant le mandat.

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

(1) calculés selon le prix de vente



BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur au 1er janvier 2023

HONORAIRES LOCATIONS TTC

HABITATION

	Part propriétaire	Part locataire
<ul style="list-style-type: none">• Visite du locataire• Constitution du dossier• Rédaction de l'acte	9€/m ²	9€/m ²
<ul style="list-style-type: none">• État des lieux	3€/m ²	3€/m ²

PARKING ET GARAGE

	10% TTC du loyer annuel	10% TTC du loyer annuel

BAIL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL

		20% TTC du loyer annuel

GESTION LOCATIVE (charge bailleur)

Gestion courante habitation	8% TTC des sommes encaissées
Assurance facultative GLI	2,5% TTC des sommes encaissées
Locaux commerciaux et professionnels	Sur devis
Parking et garage	10% TTC des sommes encaissées